



Le rôle du Référent Covid

Chaque club doit désigner un référent « COVID » qui sera déclaré dans FOOTCLUB.

Il est recommandé de créer un groupe de personnes en charge du respect du dispositif Covid et des protocoles, en se répartissant les différentes équipes en fonction des catégories d'âge et des lieux d'entraînement et des terrains qui accueillent les rencontres officielles.

Ce groupe est piloté par le « référent covid » dont le rôle sera :

- de vérifier la bonne mise en œuvre de l'ensemble des préconisations relatives au respect des gestes barrières dans le cadre de l'activité du club,
- le suivi des rencontres officielles.

SES MISSIONS

- Contribuer au suivi sanitaire du groupe dans le cadre des rencontres officielles. A ce titre, il devra être présent à chaque match à domicile de son club ou désigner une personne de la « cellule Covid ».
- Participer à la définition des mesures de prévention en vigueur sur le site à destination du public et des collaborateurs/intervenants.
- Assurer la communication des protocoles à l'ensemble des parties prenantes (bénévoles, salariés, prestataires, administrations...).
- Coordonner la mise en œuvre du dispositif sanitaire et en assurer le pilotage opérationnel.
- Evaluer sur le terrain les risques spécifiques et définir les actions correctives/préventives adaptées.
- Vérifier l'application et le respect sur le site des mesures d'hygiène pendant toute la durée de la manifestation.

